



Jambes, le 11 mai 2020

## **Communiqué – Et le déconfinement...**

On me pose beaucoup de questions, et c'est légitime, sur la reprise des entraînements, sur l'organisation des stages d'été, sur l'interclubs de la saison 2020-2021, ... et je tente de donner un suivi mais si je devais résumer la situation, je dirais :

1. que nous réfléchissons
2. que nous n'avons pas de réponses concrètes à donner à une situation mondialement inédite

Voilà 8 semaines que nous vivons confinés et que pour le tennis de table, l'activité est à l'arrêt.

Un projet de plan de déconfinement a été rentré ! C'est bien un projet qui a été élaboré pour avoir un accord, ou un accord adapté, pour **la reprise des entraînements dans les salles où ce sera permis** !

Chaque fédération reconnue par l'Adeps a été obligée de faire le même exercice car les sports sont tellement différents que le Conseil de Sécurité veut travailler au cas par cas. C'est donc assez normal que les différentes fédérations prennent des décisions propres (volley-ball, football, ...) et il ne m'appartient pas de commenter ces dispositions sans bien connaître la situation de chacun.

### **On parle bien de la reprise de l'activité, pas des compétitions...**

J'écrivais plus haut que voici 8 semaines que le ping est à l'arrêt ! Je peux aussi dire que l'interclubs, s'il peut reprendre, reprendra dans 20 semaines !

Si je ne suis pas optimiste quant à la reprise en septembre, c'est un scénario qui ne peut pas être écarté au vu du projet rentré par les Ministres de tutelle au Conseil National de Sécurité ! Et des scénarios, il y en a plusieurs, avec ou sans reprise, avec saison complète ou non, avec saison classique ou saison blanche ...

Dans les semaines qui viennent, les différents scénarios vont être analysés de façon à pouvoir répondre aux situations que nous allons rencontrer. C'est un exercice compliqué car il doit se faire au niveau des différentes entités nationale, francophone et provinciales... Mais une grande réforme des interclubs, qui devrait se faire dans la sérénité, ne semble pas être la piste privilégiée ! On risquerait d'assimiler cette solution à des pouvoirs spéciaux...

[www.aftt.be](http://www.aftt.be)

A.S.B.L. Aile Francophone de la Fédération  
Royale Belge de Tennis de Table  
N° d'entreprise : BE0419.163.031

Fédération reconnue par la  
Communauté Française de Belgique  
Membre U.E.T.T. – F.I.T.T. – C.O.I.B.

**SIEGE** : Rue Pierre du Diable, 46 - 5100 Jambes  
**IBAN** : BE33 3670 4556 0246 – **BIC** : BBRUBEBB

**TEL.** : 0032 (0) 81 32 21 17  
**FAX** : 0032 (0) 81 32 21 18  
**E-MAIL** : info@aftt.be





Pour ce qui est des interclubs, les normes qui suivront pour la reprise de l'HORECA seront intéressantes à analyser. Pour ce qui est des problèmes d'espace dans les salles, à condition de reprendre..., il faudra bien entendu s'adapter, le cas échéant, prévoir plus de dérogations.

Il me semble que les vrais problèmes seront avant tout les accords d'occupation avec les écoles ou les halls sportifs, le coût du matériel à acquérir (séparations) et la gestion des cafétérias.

Même si, dans le monde médical, on s'attend à une seconde vague de contaminations, le calendrier de reprise, présenté par les Ministres aux experts et au CNS nous permet de nous projeter dans l'organisation du futur proche...

Pour rappel, l'agenda prévoit :

- 15 juin Reprise des Sports indoor avec maximum 20 personnes
- 1 septembre Reprise des compétitions

**MAIS ATTENTION, CES DATES SONT REPRISES DANS UN PROJET... RIEN N'EST ACQUIS ET L'EVOLUTION DES PROCHAINES SEMAINES POURRA REMETTRE EN QUESTION CET AGENDA !**

Entre-temps, soyons prudents et respectons les décisions qui nous seront communiquées !

**Yves Douin**  
Secrétaire Général

[www.aftt.be](http://www.aftt.be)

A.S.B.L. Aile Francophone de la Fédération  
Royale Belge de Tennis de Table  
N° d'entreprise : BE0419.163.031

**SIEGE** : Rue Pierre du Diable, 46 - 5100 Jambes  
**IBAN** : BE33 3670 4556 0246 – **BIC** : BBRUBEBB

Fédération reconnue par la  
Communauté Française de Belgique  
Membre U.E.T.T. – F.I.T.T. – C.O.I.B.

**TEL.** : 0032 (0) 81 32 21 17  
**FAX** : 0032 (0) 81 32 21 18  
**E-MAIL** : info@aftt.be

